

▶▶▶ Veuillez écrire en majuscules et prendre connaissance de l'information au verso.

SECTION 1 – AUTORISATION

Moi, _____ ,
Nom

Adresse

j'autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à communiquer, au demandeur mentionné à la section 2 :

- Tout renseignement me concernant, de quelque nature que ce soit, dont la Société dispose relativement au dossier ci-dessous
- Uniquement les renseignements suivants me concernant relativement au dossier ci-dessous.

Précisez la nature des renseignements et s'il y a lieu, à quelles fins cette autorisation est donnée.

Permis de conduire ▶ Numéro (Peut être inscrit sous « Numéro de dossier » sur certains documents) | Numéro de référence

Véhicule ▶ Marque | Modèle | Année

Numéro de plaque | Numéro d'identification du véhicule (NIV)

ATTENTION : Seuls les renseignements personnels vous concernant pourront être transmis. Les renseignements personnels concernant une autre personne ne peuvent être communiqués sans l'autorisation de cette personne ou selon les dispositions légales à cet effet.

Indemnisation ▶ Inscrivez le ou les numéros de réclamation

Autre dossier ▶ Indiquez de quel dossier il s'agit

SECTION 2 – DEMANDEUR

Nom

Fonction (s'il y a lieu) | Téléphone | poste

Adresse | Code postal

SECTION 3 – SIGNATURE

Cette autorisation ou toute reproduction
de celle-ci est valide jusqu'au

Année | Mois | Jour

Signature

Date

Téléphone

INFORMATION RELATIVE À L'AUTORISATION POUR LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Par ce formulaire, vous autorisez la Société de l'assurance automobile du Québec à communiquer, à une personne que vous désignez, des renseignements personnels vous concernant détenus par la Société et ce, selon les choix que vous y aurez indiqués. Veuillez noter toutefois que d'autres formulaires plus spécifiques pourraient être exigés pour certains renseignements ou dans certaines situations.

SECTION 1 – AUTORISATION

Vous devez indiquer votre nom et votre adresse en majuscules dans cette section. Si vous ne voulez autoriser la communication de certains renseignements seulement, veuillez **préciser la nature des renseignements dont vous autorisez la communication**. S'il y a lieu, veuillez préciser à quelles fins vous donnez cette autorisation. Si les renseignements concernent votre permis de conduire, veuillez indiquer le numéro de votre permis de conduire et le numéro de référence apparaissant sur votre permis. Si les renseignements concernent un véhicule immatriculé à votre nom, veuillez indiquer la marque, l'année, le modèle, le numéro de plaque d'immatriculation et le numéro d'identification du véhicule. S'il s'agit de renseignements concernant une demande d'indemnité, veuillez inscrire votre ou vos numéros de réclamation. S'il s'agit de renseignements sur un autre dossier, veuillez préciser le nom et le numéro du dossier.

Les renseignements donnés dans ce formulaire seront utilisés aux seules fins du traitement de votre autorisation. Seul le personnel autorisé de la Société ou de ses mandataires s'il y a lieu, peuvent accéder à ces renseignements.

Si vous désirez plus d'informations concernant vos droits en matière de protection des renseignements personnels, vous pouvez nous joindre par téléphone à l'un des numéros suivants :

Québec : 418 643–7620

Montréal : 514 873–7620

Ailleurs au Québec : 1 800 361–7620

ou écrire au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels :

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, N-6-45

Case postale 19600, succursale Terminus

Québec (Québec) G1K 8J6

SECTION 2 – DEMANDEUR

Veuillez indiquer en majuscules, les noms, fonction, adresse et numéro de téléphone de la personne à qui vous autorisez la communication de renseignements personnels.

SECTION 3 – SIGNATURE

Votre autorisation sera valide jusqu'à la date d'expiration que vous aurez inscrite.

Si vous désirez mettre fin à votre autorisation avant sa date d'expiration, veuillez le faire par écrit en joignant une copie de cette autorisation.

À défaut d'inscrire une date d'expiration, cette autorisation sera valide pour une durée maximale de six mois, à compter de la date de la signature.